



<http://bfmontreuil.free.fr>

Association loi 1901

Hervé DOS SANTOS LOTE
1 ruelle des Chauffours
62170 MONTREUIL S/MER
☎ 06.20.33.82.15

15^{ème} OPEN DE LA CÔTE D'OPALE ITSF MASTER SERIES

OPEN DOUBLE

Le SAMEDI 7 NOVEMBRE 2009

OPEN SIMPLE

Le DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2009

TOURNOI C.N.F.T.1 ITSF MASTER SERIES

(Comptant pour le classement national & international de football de table)

Complexe sportif le COSEC
Rue du Bras d'Or
62170 ECUIRES



www.francebabyfoot.com

Pour tout renseignement :

Hervé DOS SANTOS LOTE
Tél : 06 20 33 82 15



www.table-soccer.org

dosherve@neuf.com
dosherve@hotmail.com

SOMMAIRE

PRESENTATION.....	3
DOTATIONS POUR LE DOUBLE ET LE SIMPLE.....	4
CLASSEMENT INTERNATIONAL ITSF	5
DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL DE TABLE FEMININ .	6
LES TOURNOIS PAR CATEGORIE.....	7
ESPOIRS ET VETERANS	7
DEROULEMENT	8
INSCRIPTIONS.....	11
CONSIGNES.....	12
FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN DOUBLE	13
FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN SIMPLE	14
HOTELS PARTENAIRES DE LA REGION.....	15
ITINERAIRES	16

OPEN DE LA COTE D'OPALE

PRESENTATION

« **LE BABY-FOOT MONTREUILLOIS** », vous propose de participer à la quinzième édition de l'**Open de la Côte d'Opale (classé CNFT & ITSF Master Séries)**.

Pour la quatrième année consécutive, l'open de Montreuil intègre le circuit ITSF (fédération internationale de Football de Table) : **ITSF Master Séries**

Nous vous proposons, comme pour l'ensemble des autres grandes rencontres, le Parc BONZINI qui vous permettra de bénéficier d'un matériel de qualité et occasionnera des conditions de jeu acceptables pour tous.

Pour une réussite totale, nous comptons sur un très grand nombre de participants.

Une compétition ouverte à tous sera organisée en « DYP », le samedi après-midi. Il est dorénavant obligatoire d'être licencié à la FFFT pour participer à cette compétition. Néanmoins, une licence amateur suffit (celle-ci peut être prise sur place).

Une participation de 1 € par joueur et par inscription sera demandée afin de permettre la rémunération des arbitres et le développement de l'arbitrage.

Il est prévu, un tournoi double et simple féminin, espoir et vétéran.

La quasi-totalité des engagements sera redistribuée selon l'exemple de dotation qui suit.

OPEN DE LA COTE D'OPALE

DOTATIONS POUR LE DOUBLE ET LE SIMPLE

DOUBLE		SIMPLE	
Rang	Dotation	Rang	Dotation
1 ^{er}	1 baby-foot B90 neuf ITSF (1500 €) +300€	1 ^{er}	1 baby-foot B90 ITSF neuf (1500 €)
2 ^{ème}	600 €	2 ^{ème}	500 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	2 × 400 €	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	2 × 250 €
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4 × 200 €	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	4 × 150 €
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8 × 125 €	9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8 × 75 €
TOTAL	5000 €	TOTAL	3700 €

Les dotations sont reversées directement par la FFFT le jour même.

[Dotation du tournoi DYP du samedi :](#)

DYP Open	
Rang	Dotation
1 ^{er}	100 €
2 ^{ème}	75 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	50 €

Dotation garantie par la FFFT

OPEN DE LA COTE D'OPALE

CLASSEMENT INTERNATIONAL ITSF

Pour sa 15^{ième} édition, l'open de la côte d'Opale intègre pour la quatrième fois le circuit ITSF, et première fois en tant que tournoi **ITSF Master Séries**. A ce titre, les points indiqués ci-dessous seront attribués aux joueurs pour le classement ITSF (valable pour l'Open Double, l'Open Simple, et les compétitions féminines)

Classement ITSF	
<u>Classement</u>	<u>Points attribués</u>
<i>1^{ère}</i>	70
<i>2^{ème}</i>	60
<i>3^{ème}</i>	50
<i>4^{ème}</i>	40
<i>5^{ème} à 8^{ème}</i>	35
<i>9^{ème} et 16^{ème}</i>	25
<i>17^{ème} et 32^{ème}</i>	15
<i>33^{ème} et 64^{ème}</i>	5
<i>65^{ème} et +</i>	2

OPEN DE LA COTE D'OPALE

DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL DE TABLE FEMININ

Mise en place de tournois féminins lors des opens nationaux CNFT

La Commission féminine de la FFFT, en accord avec le Comité directeur, a décidé de mettre en place, lors de chaque open national CNFT, un tournoi en double à 17H le samedi et un en simple à 13 H le dimanche.

Dans les deux cas, la compétition se déroule en double KO, sans phase qualificative. Les matchs du tableau gagnant se déroulent au meilleur des 3 manches en 5 points. Les matchs du tableau perdant se jouent en une seule manche de 7 points. Pour les deux tableaux, le Directeur de Tournoi décidera si la manche décisive se joue avec 2 points d'écart ou non.

Les féminines conservent bien entendu le droit de participer au tournoi CNFT. Les deux tournois commenceront après les 1/16 de finale de l'open ; les féminines encore en course à ce stade de la compétition ne pourront participer aux tournois féminins que si les contraintes horaires le permettent.

Le tournoi en double se fera en équipes constituées. Le coût de l'inscription sera de 5 € par personne et par tournoi. Pour chaque inscription payée, la FFFT verse 5 € afin d'augmenter le total des dotations qui respectent les proportions suivantes :

Les dotations seront et les points CNFT seront répartis comme suit :

Dotations :

DOUBLE		SIMPLE	
<u>Classement</u>	<u>Dotation</u>	<u>Classement</u>	<u>Dotation</u>
1 ^{ères}	50%	1 ^{ère}	50%
2 ^{èmes}	30%	2 ^{ème}	30%
3 ^{èmes}	20%	3 ^{ème}	20%
TOTAL	100%	TOTAL	100%

Points CNFT : Les points attribués, en simple et en double, à l'issue du classement final de chaque tournoi organisé par catégorie (espoir, féminine ou vétéran) en parallèle d'un Open CNFT (1, 2 ou 3), sont les mêmes que ceux de la catégorie Open (selon qu'il est 1, 2 ou 3).

Conditions pour l'attribution de points CNFT : minimum 4 participants en simple et 4 participants en double.

Conditions pour l'attribution de points CNFT : minimum 4 participants en simple et 4 participants en double.

OPEN DE LA COTE D'OPALE

LES TOURNOIS PAR CATEGORIE ESPOIRS ET VETERANS

Ils se déroulent en même temps que les compétitions 'open', en double le 1^{er} jour et en simple le second jour. Ils débutent à 17H le 1^{er} jour et à 13H le second jour.

Dans les deux cas, la compétition se déroule en double KO, sans phase qualificative. Les matchs du tableau gagnant se déroulent au meilleur des 3 manches en 5 points. Les matchs du tableau perdant se jouent en une seule manche de 7 points. Pour les deux tableaux, le Directeur de Tournoi décidera si la manche décisive se joue avec 2 points d'écart ou non.

a) Dotations

Les dotations minimales, quel que soit le nombre de participants, sont les suivantes :

DOUBLE E/F/V (en % du total des dotations)		SIMPLE E/F/V (en % du total des dotations)	
<u>Classement</u>	<u>Dotation</u>	<u>Classement</u>	<u>Dotation</u>
1 ^{ères}	50%	1 ^{ère}	50%
2 ^{èmes}	30%	2 ^{ème}	30%
3 ^{èmes}	20%	3 ^{ème}	20%
TOTAL	100%	TOTAL	100%

Pour ces compétitions, la FFFT verse 5 € supplémentaires qui se rajoutent au total des dotations.

b) Catégories simple et double féminin, espoir et vétéran (pour le CE, CF, CV)

Les points attribués, en simple et en double, à l'issue du classement final, sont les mêmes que ceux de la catégorie Open. Cf classement final d'un Open CNFT 1 ci-après.

OPEN DE LA COTE D'OPALE

DEROULEMENT

Qualifications :

- **Tournoi en double**, 8 matchs de qualification seront effectués (ni plus, ni moins).
- **Tournoi en simple**, 6 matchs de qualification seront effectués (ni plus, ni moins).

- **Le nombre maximum de qualifiés est déterminé par la formule**

Le nombre de qualifiés est de 80% des inscrits (TS comprises), mais ne doit en aucun cas dépasser le nombre maximum calculé ci-dessous.

$$\underline{\text{Nombre maximum}} = 4 \times \text{Nombre de tables dont dispose l'organisateur}$$

Pointages et licences :

- Aucun **pointage** ne sera effectué, en double comme en simple. Cependant, pour retirer leur feuille de match, les joueurs devront se présenter à la table de marque entre **11h30 et 12h00 (le samedi)** pour le double et entre *8h00 et 8h45 (le dimanche)* pour le simple. **Le début des rencontres** en double aura lieu à **12h00 précises le samedi**. Le tirage au sort pour la phase pré-éliminatoire aura lieu à partir de 11 h 00. Aucune inscription, en double comme en simple, ne sera acceptée au-delà de cette heure. Le début des rencontres **en simple aura lieu à 9h00 précises le dimanche**.
- La licence établie au millésime de la saison en cours est obligatoire pour la participation aux tournois CNFT. Pour participer à la compétition « D.Y.P » Il est dorénavant obligatoire d'être licencié à la FFFT. Néanmoins, une licence amateur suffit (celle-ci peut être prise sur place).

OPEN DE LA COTE D'OPALE

Classement final d'un Open CNFT 1:

Les points attribués, en simple et en double, à l'issue du classement final de chaque open CNFT 1, sont les suivants :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
<i>1^{er}</i>	100
<i>2^{ème}</i>	80
<i>3^{ème}</i>	70
<i>4^{ème}</i>	60
<i>5^{ème} et 8^{ème}</i>	50
<i>9^{ème} à 16^{ème}</i>	35
<i>17^{ème} à 32^{ème}</i>	20
<i>33^{ème} à 64^{ème}</i>	10
<i>65^{ème} à 128^{ème}</i>	5
<i>Au delà</i>	1
<i>Victoire en phase qualificative</i>	1

Têtes de série :

OPEN DE LA COTE D'OPALE

- **Désignation :**

- Elles sont désignées le jour même (samedi pour le double, dimanche pour le simple) en fonction du classement de la saison en cours (CD ou CS selon le cas).
- Les joueurs ou équipes nommés têtes de série sont qualifiés directement en phase finale ; ils ne participent donc pas à la phase qualificative.
- Au cas où les matchs de qualification d'une compétition sont attributifs de points CNFT, les têtes de série reçoivent en compensation un nombre de points CNFT équivalent à celui qu'ils auraient obtenu s'ils avaient remporté tous leurs matchs de qualification. Exemple : Si, en simple, chaque victoire dans un match de qualification rapporte un point CNFT et que la phase qualificative comporte 6 matchs, chaque tête de série remporte automatiquement 6 points CNFT.

« L'organisation doit prévoir de fournir un minimum de 2 tables de jeu à disposition des têtes de série. Les joueurs étrangers peuvent être nommés têtes de série suivant leur classement. »

Extrait du code sportif concernant les têtes de série et le tournoi annexe. Le code sportif complet est disponible au sein de votre club ou sur www.francebabyfoot.com rubrique « documents officiels ».

Phases finales :

Quelque soit le nombre de participants, le déroulement reste le même : suite aux qualifications, les phases éliminatoires auront lieu le plus rapidement possible dès qu'une table de jeu se libère.

INSCRIPTIONS

Pour un accueil voulu très large, nous ouvrons nos portes à tous.

Principes :

La licence 2009/2010, est cependant **obligatoire pour la participation aux tournois CNFT**, et devra être présentée à la table de marque lors de l'inscription.

La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au **lundi 1 novembre 2009** (cachet de la poste faisant foi).

Montant des inscriptions :

Joueurs Pro Elite / Elite :	30 €
Joueurs de Série A et B:	25 €
Joueurs de Série C :	20 €

La liste des joueurs par série est disponible sur Internet rubrique classement. Une majoration de 50% sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 11h00 le samedi). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

Pour la compétition DYP, l'inscription sera de 5 € par personne .Licence Compétition ou Amateur obligatoire.

Conditions particulières : Les joueurs étrangers pourront participer aux tournois CNFT, à la condition qu'ils soient licenciés dans une fédération nationale membre de l'ITSF (Fédération Internationale de Football de Table), et qu'ils s'acquittent du montant de l'inscription. Les autres devront obligatoirement s'acquitter du montant de la licence FFFT, au plus tard le samedi 7 novembre avant 11h00. Seuls les joueurs étrangers dont le pays ne fait pas partie de la zone Euro (Danemark, Angleterre...) pourront payer leur inscription le samedi (avant 11H00) sans majoration, du moment qu'ils ont confirmé leur participation par téléphone, au plus tard le lundi 1 novembre 2009.

Nous attendons de chaque responsable de club, qu'il recueille le montant total des inscriptions et renvoie la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée d'un chèque global, à l'ordre de «FFFT» **avant le lundi 1 novembre 2009** à l'adresse suivante :

F.F.F.T. – 27 rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes

CONSIGNES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Elles pourront vous être prêtées sous caution sur place.

Pour éviter tout litige, la F.F.F.T. mettra à votre disposition des balles qui seront vendues à la table de marque.

Le tournoi se déroulant sur des baby-foot prêtés par la Société Bonzini, il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte du gymnase. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi. Il sera par ailleurs interdit de fumer dans l'espace de jeu.

Nous vous informons qu'il est **obligatoire de porter une tenue sportive** (survêtement-tennis) pendant le déroulement du tournoi. Le Directeur de Tournoi veillera tout particulièrement au respect de cette consigne et les contrevenants se verront refuser l'accès aux compétitions.

Tenue Sportive

Il est obligatoire pour chaque joueur de porter la tenue de son club, sous peine de sanction (avertissement + achat d'un maillot FFFT puis interdiction de jouer pour infraction suivante).

Pour les étrangers, il est conseillé de porter la tenue de son pays (tenue officielle de l'équipe nationale) lorsqu'il en fait partie.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la F.F.F.T. en vigueur.

Une buvette sera à votre disposition pour vous restaurer sur place.

Lors de cette compétition CNFT, la commission des juges et des arbitres, rétribuera chaque arbitre à hauteur de 5 € pour chaque partie arbitrée lors des phases finales. Pour cela une contribution de 1€ par inscription vous sera demandée, nous vous remercions pour cet effort qui contribuera à améliorer les conditions de jeux de façon solidaire.

OPEN DE LA COTE D'OPALE

FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN DOUBLE

(à dupliquer si besoin)

Club :

Nom du responsable :

Equipe	Nom	Prénom	N° de licence (obligatoire)	Série
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Montant global : _____ € + 1 € x nb de participants réglé par le chèque ci-joint à l'ordre de « FFFT » et adressé à :

F.F.F.T. -27 rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes

Le Responsable du club,
(Signature)

Directeur de Tournoi : **Hervé DOS SANTOS**

Délégué FFFT : **René Maugey**

OPEN DE LA COTE D'OPALE

FEUILLE D'INSCRIPTION OPEN SIMPLE

(à dupliquer si besoin)

Club :

Nom du responsable :

Equipe	Nom	Prénom	N° de licence (Obligatoire)	Série
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

Montant global : _____ € + 1 € x nb de participants réglé par le chèque ci-joint à l'ordre de « FFFT » et adressé à :

F.F.F.T. - 27 rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes

Le Responsable du club,
(Signature)

Directeur de Tournoi : **Hervé DOS SANTOS**

Délégué FFFT : **René MAUGEY**

HOTELS PARTENAIRES DE LA REGION

(Précisez de préférence que vous venez pour le baby foot)

Hôtel restaurant « Les Remparts » (Montreuil / mer)

5, Porte de France
62170 Montreuil Sur Mer
03/21/06/01/89

[www.lesrepartsmontreuil.fr](http://www.lesrempartsmontreuil.fr)

Le Darnétal (Montreuil sur Mer)

Hôtel, restaurant, Bar
Place Darnétal
62170 Montreuil Sur Mer
03/21/06/04/87

<http://darnetal-montreuil.com/>

Le Coq Hôtel (Montreuil sur Mer)

2, place de la poissonnerie
62170 Montreuil Sur Mer
03/21/81/05/61

Hôtel bar restaurant le Concorde (à Berck, 15 minutes de la salle)

39, rue Gabriel Péri
62600 Berck Sur Mer
03/21/09/01/76

Hôtel restaurant au Grés du vent (à Berck ,15 minutes de la salle)

17, rue du calvaire
62600 Berck Sur Mer
03/21/09/03/42

Etap Hôtel Berck sur mer (15 minutes de la salle)

Boulevard de Paris
62600 BERCK SUR MER
08/92/68/08/19

OPEN DE LA COTE D'OPALE

ITINERAIRES



Départ de BRUXELLES :

Prendre direction LILLE, ARRAS, ST POL, HESDIN, MONTREUIL
OU

Prendre direction OSTENDE, CALAIS, autoroute A 16 direction PARIS et
sortir à MONTREUIL/ BERCK

Départ de PARIS :

Prendre direction CERGY PONTOISE, autoroute A 16 direction CALAIS et
sortir à MONTREUIL/ BERCK

OPEN DE LA COTE D'OPALE

